

CAPD de Meurthe et Moselle du 29 mai 2018

Mouvement départemental

Statistiques :

1034 participants sur 4000 enseignants dans le département. A l'issue de la 1^{ere} phase :

- 486 personnes obtiennent une mutation, soit 47% (la moitié obtient leur 1^{er} vœu)
- 273 personnes sont sans poste
- 276 personnes maintenues sur leur poste (26% des demandes)

Cas particuliers

Mesures de carte scolaire :

49 enseignants concernés par une mesure en 2018, 41 ont obtenu une mutation.

6 enseignants concernés par une mesure en 2017 et ont gardé leurs points sur le mouvement 2018 : 4 ont eu satisfaction.

10 collègues ont bénéficié d'un transfert : tous ont obtenu satisfaction.

28 priorités médicales : 24 ont demandé leur mutation et l'ont obtenu (100% des participants), 4 n'ont pas saisi de vœux.

En cas d'égalité de barème, c'est l'AGS qui a été utilisée comme discriminant.

A l'issue du 1^{er} mouvement, 45 postes vacants feront l'objet d'un appel à candidature :

17 postes de direction élémentaire ou primaire:

DIR.EC.ELE	2 cl	E.P.PU	BASLIEUX
DIR.EC.ELE	2 cl	E.E.PU	FILLIERES
DIR.EC.ELE	2 cl	E.P.PU	PRAYE
DIR.EC.ELE	2 cl	E.P.PU	TIERCELET
DIR.EC.ELE	3 cl	E.P.PU	ARRACOURT
DIR.EC.ELE	3 cl	E.P.PU	ESSEY ET MAIZERAIS
DIR.EC.ELE	3 cl	E.P.PU	JEZAINVILLE
DIR.EC.ELE	3 cl	E.E.PU ROND CHENE	LIVERDUN
DIR.EC.ELE	3 cl	E.E.PU	XERMAMENIL
DIR.EC.ELE	4 cl	E.E.PU LOUIS ARAGON	DAMELEVIERES
DIR.EC.ELE	4 cl	E.P.PU	EINVAUX
DIR.EC.ELE	4 cl	E.E.PU JEAN ZAY	PIENNES
DIR.EC.ELE	5 cl	E.E.PU DU LUTON	FOUG
DIR.EC.ELE	6 cl	E.E.PU PAUL MANSARD	LONGWY
DIR.EC.ELE	6 cl	E.E.PU DIDION RAUGRAFF	NANCY
DIR.EC.ELE	9 cl	E.E.PU MARIE MARVINGT	VEZELISE
DIR.EC.ELE	14 cl	E.P.PU JULES VALLES	TRIEUX

8 postes de directions écoles maternelle

DIR.EC.MAT	2 cl	E.M.PU DU CHATEL	CHAVIGNY
DIR.EC.MAT	2 cl	E.M.PU VICTOR HUGO	HEILLECOURT
DIR.EC.MAT	2 cl	E.M.PU MARIE LOIZILLON	MONT ST MARTIN
DIR.EC.MAT	2 cl	E.M.PU MAURICE BARRES	SAULXURES LES NANCY
DIR.EC.MAT	2 cl	E.M.PU	THIAUCOURT REGNIEVILLE
DIR.EC.MAT	3 cl	E.M.PU JOLIOT CURIE	LONGLAVILLE
DIR.EC.MAT	3 cl	E.M.PU EMILE DUHAMEL	VALLEROY
DIR.EC.MAT	7 cl	E.M.PU PAUL BERT	VANDOEUVRE

Un appel à candidature sur ces postes va être édité par la DSDEN dans les jours qui viennent.

Seuls les collègues inscrits sur la Liste d'Aptitude direction des années 2016, 2017 et 2018, qui n'ont pas obtenu satisfaction sur un poste de direction, seront autorisés à postuler. Les collègues seront départagés au barème et affectés à titre définitif.

Quelques autres postes de direction vont également faire l'objet d'un appel à candidature, mais ceux-ci à titre provisoire (affectation uniquement pour un an).

11 POSTES SPECIALISES

ULIS ECOLE	E.E.PU	PAUL DOUMER	LONGLAVILLE
ULIS ECOLE	E.E.PU	PAUL MANSARD	LONGWY
ENS.CL.SPE	ITEP	LES TERRASSES DE MEHON	LUNEVILLE
ULIS CLG	COLLEGE	VAUBAN	LONGWY
MAITRE G	E.E.PU	HENRY BARBUSSE	HEMECOURT
MAITRE G	E.E.PU	LOUISE MICHEL	LONGUYON
MAITRE G	E.E.PU	LA FONTAINE	NANCY
MAITRE G	E.E.PU	ALBERT CAMUS	PIENNES
MAITRE G	E.E.PU	PIERRE ET MARIE CURIE	TOUL
MAITRE G	E.E.A.	EUROPE NATIONS	VANDOEUVRE LES NANCY
MAITRE E	E.E.PU	ALBERT 1ER	LONGWY

2 POSTES DE FORMATEURS

CPC ASH	IEN	NANCY III ASH	NANCY
EMF	E.M.A.	DU CHARMOIS	VANDOEUVRE LES NANCY

1 POSTE BILINGUE ALLEMAND

ENS.CL.ELE	E.E.PU	STANISLAS	NANCY
------------	--------	-----------	-------

5 postes de BAAZ (seront attribués au 2^{ème} mouvement sans appel à candidature)

TIT.R.BRIG	E.E.PU		CHENIERES
TIT.R.BRIG	E.E.PU		LONGLAVILLE
TIT.R.BRIG	E.P.PU	EDOUARD DREUX	LONGWY
TIT.R.BRIG	E.E.PU	ALBERT 1ER	LONGWY
TIT.R.BRIG	E.E.PU	JEAN DE LA FONTAINE	MONT SAINT MARTIN

1 poste fléché allemand (sera attribué au 2^{ème} mouvement sans appel à candidature)

ENS ALLD	E.E.PU	ZOLA	LANDRES
----------	--------	------	---------

Congés de formation

L'enveloppe allouée par le ministère est en hausse par rapport à l'an dernier 253000 euros. Tous les candidats ayant déposé un dossier ont obtenu satisfaction, soit 17 personnes.

Ineat/Exeat

39 demandes d'INEAT
27 demandes d'EXEAT

Notre département est à ce jour déficitaire pour la rentrée. De ce fait, tous les INEAT sont acceptés, mais les EXEAT seront étudiés au cas par cas.

Informations diverses à noter :

Réseau des écoles : La Dasen insiste sur le nombre élevé d'écoles de moins de 3 classes dans le département. Le discours est clair : elle souhaite modifier le réseau des écoles pour faire des plus grosses écoles. Pour ce faire, les décharges de direction sont mises en vant, mais nous ne sommes pas dupes sur les intentions.

Temps partiels : La Dasen ne limitera pas les temps partiels cette année (sauf quelques exceptions comme les années précédentes cf 80% ou temps partiel annualisé dans certains cas). Pour info en 2017/2018, 335 collègues sont à TP sur autorisation et 181 collègues sont à TP de droit. Pour les TP sur autorisation, cela représente l'équivalent de 90 postes entiers.

Disponibilités et détachements : pas de remise en cause cette année, toutes les dispo et les détachements seront a priori acceptés.

Situation départementale : Notre département est déficitaire de 27 Postes Equivalents Temps Plein

Allègement de service : 8 collègues ont obtenu un avis favorable pour un allègement de service (sur 12 demandes). Chacun bénéficiera d'une 1/2 journée sur la semaine.

Départs formation CAPPEI : Formation en 1 an en 2018-2019 (lundis et mardis). Pour les stagiaires 2017-2019, des BFC sont bloqués pour assurer les remplacements. Pour les stagiaires 2018-2019, ils seront complétés à l'année par des postes fractionnés.

4 supports CAPPEI retenus pour 2018 : Ecrouves prison, Ulis TSLA Piennes, ITEP de Briey et IME de Briey.

Critères des postes : Habilités professionnelles particulières puis stabilité

Critères pour retenir les 4 stagiaires CAPPEI 2018-2019 (sur les 10 candidats) : ancienneté sur poste spécialisé + AGS

Modules de professionnalisation CAPPEI : Dans le cadre du Plan Académique de Formation, des modules de professionnalisation de 24h pour les collègues nommés sur postes spé sans avoir la bonne option seront accessibles. 3 jours en formation académique et 1 jour en département d'exercice.

Hors-Classe au 1^{er} septembre 2018 : l'avis de l'IEN sera communiqué sur la messagerie lprof avant la CAPD du 26-27 juin.

Classe exceptionnelle campagne 2018 : les passages seront étudiés lors de la CAPD du 26-27 juin.

PPCR : rapport d'entretien de carrière. Blocage technique résolu, mais le rectorat a demandé aux IEN d'attendre le comité de pilotage du 25 mai avant de valider les rapports. Les validations d'IEN sont des erreurs.

Transport scolaire : Mail de la grande région sur le transport scolaire adressé directement aux directeurs d'école leur faisant des injonctions. La Dasen va interpellier la Région pour rappeler la procédure (passage par Dasen ou IEN, pas d'adresse directe aux écoles).

Animations pédagogiques 2018-2019 : les informations seront données vendredi 1^{er} juin lors d'un groupe de travail sur la formation continue.

Décharges direction 2 et 3 classes :

Directions 2 classes ont bénéficié à ce jour de 67,6% de leurs 10 jours annuels.

Directions 3 classes ont bénéficié à ce jour de 70% de leurs 10 jours annuels.

Demi-journées non remplacées :

Février : 1422 demi-journées non remplacées / 84599 demi-journées possibles = 1,68%

Mars : 760 demi-journées non remplacées / 73683 demi-journées possibles = 1.03 %

Avril : 651 demi-journées non remplacées / 68225 demi-journées possibles = 0.95%

Accompagnement d'élèves avec notification MDPH : à ce jour, 9 élèves ont une notification MDPH mais attendent toujours un recrutement pour leur accompagnement humain.

Nombre d'AESH en ETP (Equivalent Temps Plein) :2017-2018

366,5 ETP AESH gérés par la Dsden +

72,5 ETP gérés par le lycée mutualisateur Levassor de Dombasle.

2018-2019 :

A ceux-là s'ajoutent 91 ETP Dsden et 36 ETP Levassor, soit un total pour l'an prochain 467,5 ETP Dsden et 108 ETP pour le lycée mutualisateur.

525 personnes sont actuellement en contrat CUI (20 heures semaine).

Les CUI disparaissent et sont désormais remplacés par 376 CEC (Contrats Emploi Compétence).

Le total de postes AESH et CEC en 2018-2019 équivaldra à un gain de 75 personnes sur le département.

PsyEN : si des postes sont vacants à l'issue du mouvement des PsyEN le 25 juin, il sera fait appel à des contractuels.

Services civiques : attente de l'accord de la Rectrice pour pouvoir déposer les dossiers de recrutement.